

VISITE DU MINISTRE DE LA JUSTICE DES EMIRATS ARABES UNIS A LA FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES DE L'USJ

Faisant suite à la signature, le 24 mars 2008, d'une «Convention de coopération académique et culturelle» entre le gouvernement de Dubaï et l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, et afin d'exprimer l'intérêt que porte le gouvernement des Emirats Arabes Unis à cette convention, le ministre de la justice des Emirats, M. Hadeef Ben Jouaan El-Zahiri, a effectué le vendredi 28/11/2008, une visite à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ, rue Huvelin à Achrafieh. Il était accompagné d'une délégation comprenant notamment M. Mohamed Youssef Sleiman, Premier Président de la Cour de cassation de Dubaï et membre du Conseil stratégique de l'USJ- Dubaï.

Ils ont été reçus par le Pr. René Chamussy, recteur de l'USJ et par le Doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques, le Professeur Fayez Hage-Chahine.

Etaient également présents le Ministre de la justice, M. Ibrahim Najjar, qui est également Professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques, M. Antoine Khair, Premier Président honoraire de la Cour de cassation, Professeur à ladite Faculté et Directeur de son Centre d'études des droits du monde arabe (CEDROMA), les Vices- recteurs de l'USJ, M. Ralph Riachi, Premier Président par intérim de la Cour de cassation libanaise, le Doyen de la Faculté de gestion et de management et le Doyen de la Faculté des sciences économiques, le Directeur de l'institut des sciences des assurances, la Directrice du Centre d'études bancaires, le Président de l'association des anciens de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ, ainsi que les enseignants de la Faculté de droit et des sciences politiques.

Prenant la parole, le Pr. Chamussy a souhaité la bienvenue à la délégation et exprimé le souhait que la coopération entre les Emirats continue et se développe, maintenant qu'un pont a été lancé entre Dubaï et l'USJ. On sait en effet qu'une branche de la Faculté de droit de l'USJ a été effectivement créée à Dubaï et que les cours y ont commencé le 14 septembre dernier, en attendant l'inauguration officielle en janvier 2009. Le Pr. Chamussy ajoute que les liens culturels sont les liens les plus forts qui puissent exister.

Le ministre de la justice des Emirats souligne que Cheikh Mohamed Ben Rached Al Maktoum, Vice-président et Premier ministre des Emirats Arabes Unis et Gouverneur de Dubaï suit de près les progrès dans la coopération entre Dubaï et l'USJ, d'autant plus que les Emirats comptent sur l'USJ pour la formation des cadres de demain de Dubaï et des Emirats.

Le Doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques, le Professeur Fayez Hage-Chahine, souligne l'importance qu'accorde l'USJ à l'application la plus complète de la Convention, d'autant plus que le crédit historique de l'USJ est en

jeu. Il fait remarquer que les cours à la branche de Dubaï ont commencé la même semaine qu'à Beyrouth afin de marquer que la branche de Dubaï reçoit le même traitement que la Faculté mère. Il a annoncé la création prochaine d'une revue juridique trilingue (arabe, français, anglais) pour le monde arabe.

Le Ministre Ibrahim Najjar souhaite à son tour la bienvenue à la délégation des Emirats. Il souligne que l'orientation normale de l'USJ est de se développer et qu'il est heureux qu'elle se soit développée dans la direction de Dubaï.

Le Professeur Antoine Khair dit combien il est heureux des développements en cours et qu'il va contribuer personnellement à ce projet en donnant des cours à la branche de Dubaï. Il se félicite de l'ouverture du Liban aux pays arabes et de l'ouverture des pays arabes vers le Liban.